

Partiel dissertation sur la collaboration des pouvoirs

Par **sanarobyn**, le **08/05/2015** à **12:48**

Bonjour, je suis en L1 droit et j'ai eu un partiel hier de droit constitutionnel. Le sujet de la dissertation était "la collaboration des pouvoirs" et depuis hier je suis stressée car je pense avoir fait un hors sujet.

Premièrement pour définir un peu le sujet, je l'ai compris comme étant : collaboration = travailler ensemble, aller de concert. Mais aussi, position de contre-pouvoir et donc possibilité de freiner l'autre avec des mécanismes juridiques comme la dissolution et la responsabilité ministérielle.

Alors voilà, ma problématique était quelque chose du style : La collaboration des pouvoirs n'est-elle pas bafouée au profit de l'exécutif ? Et la pratique actuelle des institutions n'entraîne-t-elle pas, in fine, un déclin de la démocratie ?

En gros, je me suis centrée sur la Vème République et un peu sur le régime britannique pour montrer qu'au final, on passe d'un régime politique instituant une séparation souple des pouvoirs (et donc à une collaboration entre eux) à finalement une sorte de "dictature" de l'exécutif pour conclure sur le fait que cette "dictature" est la conséquence du fait majoritaire et que les parlementaires ont toujours le moyen de renverser le gouvernement.

Qu'en pensez-vous ? J'ai tellement peur d'avoir fait un HS et de mériter une mauvaise note. Je n'ai pas énormément parlé du régime présidentiel américain. Au début je voulais faire ce plan: I. Collaboration en régime parlementaire et présidentiel (stricte en ce dernier). II. La pratique qui montre qu'au final une stricte séparation n'est pas possible, collaboration dans régime présidentiel avec Sénat participe à la fonction exécutive (nomination, guerre, traités) et le droit de véto du président.

Mais au final, je pensais que c'était peu être un petit peu "bateau", j'aurais peut-être dû rester sur mon premier choix :/

Enfin bref...Pour mon plan c'était à peu près ça : I. A/ Collaboration dans l'élaboration de la loi (initiative gouvernementale, droit d'amendement etc). B/ Moyens de contrôle : commissions d'enquête, motion de censure mais aussi dissolution.

II. A/ Déséquilibre au profit de l'exécutif (maîtrise 2 semaines ordre du jour + majorité lois origine gouvernementales + moyens de contrôle peu efficaces). B/ Je relativise en parlant du bipartisme, du scrutin uninominal majoritaire et du fait majoritaire (concordance des majorités).

Voilà, si vous pouviez me donner votre avis sur ces quelques idées là, sachant que j'ai essayé de développer un max mon intro et mes parties.

Merci